

Règlement de consultation (RC)

MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE GÉNIE CLIMATIQUE ET DE GÉNIE ÉLECTRIQUE HT DES BÂTIMENTS DE L'ÉCOLE IMT MINES ALBI

Marché sur appel d'offres ouvert selon les articles R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

MAÎTRE D'OUVRAGE

IMT Mines Albi - Campus Jarlard - 81013 Albi - CT Cedex 09

Référence de la consultation : 2025ALB013M

DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

25/08/2025 à 12 H 00



REPONSE ELECTRONIQUE OBLIGATOIRE SUR LE PROFIL ACHETEUR

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Table des matières

REGLEMENT DE CONSULTATION	3
.1 Acheteur.....	3
.2 Caractéristiques du marché	3
2.1 Objet du marché	3
2.2 Procédure de passation du marché	3
2.3 Décomposition en lots	3
2.4 Variantes	3
2.5 Prestation supplémentaire éventuelle.....	3
2.6 Forme juridique de l'attributaire	3
2.7 Durée du marché	4
2.8 Développement durable	4
.3 Conditions de participation.....	4
3.1 Conditions générales.....	4
3.2 Dossier de consultation.....	4
3.2.1 Contenu du dossier de consultation	4
3.2.2 Modification du dossier de consultation.....	4
3.3 Conditions de remise des offres	4
3.4 Contenu de l'offre	5
3.5 Délai de validité des offres.....	5
3.6 Visite du site.....	6
.4 Date limite de réception des offres	6
.5 Jugement des offres.....	7
.6 Renseignements complémentaires	9
.7 Litiges et différends.....	9

Règlement de consultation

.1 Acheteur

IMT Mines Albi
Campus Jarlard
81000 ALBI

.2 Caractéristiques du marché

2.1 Objet du marché

La présente consultation a pour objet un marché composite relatif à la maintenance des installations de Génie Climatique et de Génie Électrique équipant l'IMT Mines ALBI et les résidences élèves.

2.2 Procédure de passation du marché

La présente consultation est lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

Pour la réalisation de prestations similaires, le Pouvoir Adjudicateur pourra recourir à une procédure de marché public sans publicité ni mise en concurrence préalables, en application des articles L.2122-1 et R.2122-7 du code de la commande publique.

Codes CPV :

- 50531100-7 : Services de réparation et d'entretien de chaudières
- 09120000-6 : Combustibles gazeux
- 09111400-4 : Combustibles à base de bois
- 03413000-8 : Bois de chauffage

2.3 Décomposition en lots

La prestation fait l'objet d'un lot unique, la dévolution en lots séparés étant de nature à rendre techniquement difficile l'exécution de ce marché.

Les candidats présenteront obligatoirement une offre de base pour la totalité du marché, sinon l'offre ne pourra être examinée.

2.4 Variantes

Les variantes sont interdites.

2.5 Prestation supplémentaire éventuelle

La présente consultation comporte une prestation supplémentaire éventuelle :

- PSE n°1 : prestations de gros entretien renouvellement (P3) de la chaufferie biomasse alimentant la chaufferie centrale de l'école

Les candidats devront obligatoirement renseigner les éléments attendus dans l'offre concernant cette prestation supplémentaire éventuelle, sous peine de rejet de l'offre.

2.6 Forme juridique de l'attributaire

Le marché pourra être attribué à une entreprise unique ou à un groupement d'entreprises. En cas de groupement conjoint, la solidarité du mandataire sera exigée.

2.7 Durée du marché

Le présent marché prendra effet au 1^{er} octobre 2025 ou à compter de la date de notification si elle est postérieure, pour une durée de **5 ans** ferme.

2.8 Développement durable

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP et le CCTP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Chaque titulaire concerné devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations.

.3 Conditions de participation

3.1 Conditions générales

Le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E) est téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

IMT Mines Albi attire l'attention des candidats sur le fait que seuls les opérateurs qui se seront identifiés au moment du retrait du dossier sur la plateforme recevront les réponses aux questions des candidats, ainsi que les éventuelles modifications du dossier de consultation.

3.2 Dossier de consultation

.3.2.1 Contenu du dossier de consultation

- Le présent règlement de consultation (R.C.) ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P) ;
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) et ses annexes
- L'acte d'engagement ;
- Le Cadre de Prix Global et Forfaitaire (CDPGF) ;
- Le formulaire DC1 (modèle) ;
- Le formulaire DC2 (modèle).

.3.2.2 Modification du dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Si un complément d'informations, nécessaire à l'élaboration de l'offre n'est pas fourni dans les délais prévus ci-dessus, ou si des modifications importantes sont apportées aux documents du marché, le délai de réception des offres sera prolongé de manière proportionnée à l'importance des informations demandées ou des modifications apportées.

3.3 Conditions de remise des offres

L'offre que les candidats ont à produire, rédigée en langue française, sera adressée par voie électronique en application de l'article L.2132-2 du code de la commande publique.

Les candidats devront déposer leur offre sur la plateforme des achats de l'État, dans la salle de marché destinée à la présente consultation.

Le prestataire choisi par le pouvoir adjudicateur est : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

En application de l'article L.2132-2 du code de la commande publique, tous les échanges relatifs au présent marché se feront par voie électronique ; pour ce faire, les candidats devront renseigner une [adresse électronique durable](#) pendant toute la durée du marché (5 ans), permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Le pouvoir adjudicateur peut écarter et mettre en quarantaine un document électronique envoyé par un candidat dans lequel il détecterait un virus informatique. Le document en question sera réputé n'avoir jamais été reçu et le candidat en sera informé.

Le candidat devra respecter le « nommage » des documents tels que définis par le pouvoir adjudicateur (AE pour acte d'engagement, CCP, etc.).

Les candidats souhaitant télécharger le dossier de consultation des entreprises et/ou répondre de manière dématérialisée, doivent au préalable installer les prérequis techniques sur leur(s) poste(s). Ces prérequis sont accessibles sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Les candidats disposent d'une aide technique disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 au 01 76 64 74 07.

3.4 Contenu de l'offre

- La lettre de candidature précisant les conditions de la candidature et, le cas échéant, de l'habilitation du mandataire (DC1) ;
- La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2) ;
- Attestation(s) d'assurance(s) en cours de validité ;
- Les attestations de régularité sociales et fiscales, datant de moins de 6 mois (*si le candidat fournit des déclarations sur l'honneur, il devra adresser à IMT Mines Albi, dans les délais qui lui sont imposés, les certificats et attestations délivrés par les organismes compétents. L'attribution du marché est subordonnée à la fourniture de ces attestations*) ;
- Le n° d'identification INSEE ou un extrait Kbis (*numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou à défaut, extrait d'inscription au registre du commerce et des sociétés, carte professionnelle, etc.*) ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société ;
- L'acte d'engagement (AE) : *Le document doit être dûment rempli et daté par la personne habilitée à engager la société. Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public sera tenu de signer l'acte d'engagement. Toutefois, le candidat peut choisir de le signer dès le dépôt de sa candidature ou de son offre.* ;
- Le Cadre de Prix Global et Forfaitaire (CDPGF) dûment complété ;
- Un mémoire technique dans lequel seront indiquées toutes les informations nécessaires à l'évaluation des offres, conformément aux critères de jugement énoncés à l'article 5 du présent Règlement de la Consultation ;
- Un relevé d'identité bancaire (*compte ouvert dans un établissement bancaire ou postal – compte ouvert dans un établissement de monnaie électronique prohibé*) ;
- Tout autre document transmis par le candidat à l'appui de son offre ;
- L'attestation de visite remise à l'issue de la visite obligatoire dûment complétée par le Maître d'Ouvrage, datée et signée ;
- Les déclarations de sous-traitances nécessaires le cas échéant, accompagnées des documents nécessaires.

L'offre sera rédigée en français.

3.5 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

3.6 Visite du site

La visite des lieux est obligatoire.

Pour des raisons de sécurité, les entreprises devront s'inscrire au plus tard à 16h00 la veille de la date choisie.

Les inscriptions se font par mail à l'adresse suivante : sgdser@mines-albi.fr et devront comporter OBLIGATOIREMENT :

- La référence de la consultation : 2025ALB013M ;
- L'objet de la consultation : MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE GÉNIE CLIMATIQUE ET DE GÉNIE ÉLECTRIQUE HT D'IMT MINES ALBI
- Le nom de la société ainsi que le nom de la personne devant effectuer la visite ;

La visite aura lieu le :

Mercredi 23 juillet 2025 à 9h00

Le jour de la visite, la personne devra être en mesure de présenter sa pièce d'identité. Une attestation de visite sera remise à l'issue de cette visite. Cette attestation devra impérativement être jointe à l'offre.

Toute offre remise par un candidat qui n'aurait pas visité les lieux au préalable sera classée irrégulière.

.4 Date limite de réception des offres

**Les offres devront être transmises au plus tard le :
25/08/2025 À 12 H 00**

Un pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et heure limites de réception des offres.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier.

Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention :

« **COPIE DE SAUVEGARDE – NE PAS OUVRIR** », ainsi que le nom du candidat, la référence de la consultation (2025ALB013M) et son objet.

Elle est ouverte dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ;
- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante :

IMT MINES ALBI CARMAUX
SERVICE DÉPENSES (ACHATS-MARCHES)
CAMPUS JARLARD
81013 ALBI CEDEX 09

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, le candidat sera informé que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

.5 Jugement des offres

Conformément à R.2144-3 du code de la commande publique, la vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles des candidats peut être effectuée à tout moment de la procédure et au plus tard avant l'attribution du marché public.

Si le pouvoir adjudicateur constate que des pièces relatives à la candidature, dont la production était réclamée, sont absentes ou incomplètes, le candidat pourra être invité à compléter son dossier dans un délai approprié (le délai exact sera précisé lors de la demande de complément). Si, passé ce délai, le dossier n'est pas complet, la candidature sera déclarée irrecevable et elle sera éliminée.

Les offres seront ensuite classées en application des critères suivants :

1. Valeur technique (60%) décomposé comme suit :

Critères et sous-critères BASE		Pondération
Critère : La valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique	Points	60%
Organisation mise en place pour le suivi du marché, organisation de l'encadrement et composition des équipes, moyens matériels (20) :		20%
Moyens humains mis à disposition pour l'exécution du marché : formation de base, expérience des agents, CV	4	
Moyens matériels mis à disposition pour l'exécution des prestations	4	
Moyens et méthodologie pour le respect des délais d'intervention et la mise en œuvre du service d'astreinte	4	
Présentation de la sous-traitance et de sa gestion	4	
Moyens mis en œuvre pour suivre les prestations et les moyens mis en place concernant la traçabilité des interventions (outil extranet, compte rendu d'activité, GTC, report d'alarme...).	4	
Organisation mise en place pour la conduite et la maintenance de la chaufferie biomasse alimentant la chaufferie centrale de l'Ecole (5)		5%
Méthodologie de gestion de l'approvisionnement en bois (livraison, provenance, ...) et de l'évacuation des cendres, mode de gestion des défaillances dans le cadre de la PSE : détails et planning des prestations de gros entretien renouvellement	5	
Organisation des prestations de maintenance (15) :		15%
Planning provisoire	5	
Gammes par équipement	5	
Modalités mises en œuvre pour la prévention du risque Legionella	5	
Outil de suivi des consommations (15) :		10%
Accessibilité EXTRANET : gestion du décret tertiaire et renseignement automatisés des plateformes OPERAT et DEEPMI	5	
Exemple suivi en temps réel des consommations et des températures contractuelles	5	
Politique sociale et environnementale (10) :		10%
Performance en matière de protection de l'environnement Générale : utilisation de véhicules verts, bilan carbone de l'entreprise... Spécifiquement pour les prestations objet du contrat : cibles de consommation NB, taux de couverture ENR&R, gestion locale de la mobilité	5	
Partenariat avec l'école dans le développement de projets avec les élèves	5	

La notation des sous critères de la valeur technique de l'offre est réalisée suivant la grille ci-après :

Jugement	Pourcentage de la note maximale
Très satisfaisant	100%
Satisfaisant	75%
Moyennement satisfaisant	50%
Insuffisant	25%
Absence de réponse	0%

La note finale du critère technique d'un maximum de 60 points, est calculée en additionnant les six (6) notes obtenues pour chaque élément d'appréciation.

- Très satisfaisant : contenu approprié aux attentes et présentant des avantages particuliers ou un niveau de performance avec un écart élevé par rapport aux autres candidats ;
- Satisfaisant : contenu approprié à l'ensemble des attentes ;
- Moyennement satisfaisant : contenu répondant majoritairement aux attentes ;
- Insuffisant : contenu ne répondant que partiellement aux attentes ;
- Absence de réponse : informations demandées non transmises par le candidat dans le cadre de son offre technique.

2. Prix (40%)

Lors de l'examen des offres, les personnes en charge de l'analyse des offres se réserve la possibilité de se faire communiquer les décompositions ou sous-détails des prix, ayant servi à l'élaboration des prix, qu'elles estimeront nécessaires.

Critère 2.1 - Le montant total des prestations : 35 points

Les offres financières des candidats seront notées proportionnellement à l'offre de l'entreprise moins-disante.

La note de 35 sera attribuée à l'offre la plus basse.

Les autres offres seront notées à partir du montant en euros HT relevé à la DPGF, et de la formule suivante :

$$note\ du\ candidat = 35 \times \frac{offre\ la\ moins\ disante}{offre\ du\ candidat}$$

Critère 2.2 – Devis type caché (Prix relevés au BPU) : 5 points

Les offres financières des candidats seront notées proportionnellement à l'offre de l'entreprise moins-disante.

Prix des prestations unitaires apprécié au regard du devis type caché : les prestations types composant ce devis quantitatif estimatif (chantier type) seront définies par le maître d'ouvrage avant l'ouverture des plis, et notées selon la formule suivante :

$$note\ du\ candidat = 5 \times \frac{offre\ la\ moins\ disante}{offre\ du\ candidat}$$

La note finale du critère prix base d'un maximum de 40 points, est calculée en additionnant les deux (2) notes obtenues pour chaque élément d'appréciation.

.6 Renseignements complémentaires

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire, les candidats doivent faire parvenir, au plus tard **10 jours** avant la date limite de remise des offres, une demande écrite.

Toute demande de renseignement est adressée via la plateforme Place des achats de l'Etat, à l'adresse : www.marches-publics.gouv.fr/

.7 Litiges et différends

En cas de litige, les coordonnées de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes :

Tribunal administratif de Toulouse

Tél. : 05 62 73 57 57

Fax : 05 62 73 57 40

Email : greffe.ta-toulouse@juradm.fr